



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Limousin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

COLLOQUE EUROPA
Vendredi 19 novembre 2010

**« Les politiques publiques de santé en Europe :
peut-on concilier contraintes financières
et qualité des soins ? »**

animé par :

Un journaliste de la Gazette des communes, des départements et des régions

Grands Témoins :

***René TEULADE**, sénateur de la Corrèze, membre de la commission des affaires sociales du Sénat, ancien ministre des affaires sociales et de l'intégration*

***Roger SALAMON**, président du Haut Conseil de la Santé Publique, professeur de santé publique, directeur honoraire de l'Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (ISPED)*

Vendredi 19 novembre 2010

8h30 à 9h00

Accueil des participants

9h15

Ouverture du colloque :

Mots d'accueil et de bienvenue :

► **Michel SENIMON**, Délégué général d'EUROPA – Directeur territorial

Allocutions de :

► **Gérard VANDENBROUCKE**, Premier vice-président du Conseil régional du Limousin

► **Laurent VERIN**, Directeur adjoint de l'Agence Régionale de Santé du Limousin

► **Jacques FONTANILLE**, Président de l'Université de Limoges

► **Robert SAVY**, Président d'EUROPA, Conseiller d'Etat (H)

- Rapport introductif -

10h00 **Les politiques publiques de santé en Europe : évolution des modèles ; évolution des périmètres ; évolution des structures**

Prétendre évoquer les enjeux auxquels les politiques publiques de santé des Etats européens doivent faire face impose au préalable d'expliquer ce que sont ces politiques publiques, et de tenter de définir ce que recouvre la « santé publique » dans les Etats membres de l'UE. Au-delà de ce premier aspect, il importe également de mesurer les facteurs de contraintes auxquels sont exposés les systèmes de santé européens. Ces derniers, s'ils ont été élaborés dans le cadre national, ne sauraient être des « îlots imperméables à l'influence du droit communautaire ». Il n'est donc pas sans intérêt, dans un second temps, d'examiner le rôle de l'Union Européenne en matière de santé.

► **Rapporteur : Frédéric PIERRU**, Chargé de recherche CNRS-IRISSO, Université Paris-Dauphine

10h30 **Table ronde n°1 : Les acteurs des politiques publiques de santé en Europe : vers un modèle européen de gestion publique des activités de santé ?**

Par-delà la diversité des acteurs du système de santé en Europe (acteurs publics et privés, associatifs, non lucratifs...) on semble assister à un rapprochement ou à une homogénéisation des statuts (pour les hôpitaux publics) et des règles de gestion, auquel semble pousser le droit communautaire. Cette évolution se double d'un vaste mouvement de recomposition illustré par un regroupement et une spécialisation de ces mêmes acteurs, peut-être au détriment de la cohésion sociale ?

► **Rapporteur : Sandra MOULAY-LEROUX**, Maître de conférences en droit public, Université de Limoges

- Table ronde animée par un journaliste de la Gazette des communes, des départements et des régions -

Cette première table ronde aura pour objet de montrer, au-delà de l'hétérogénéité des acteurs de santé en Europe, le mouvement de rapprochement entre les statuts et le déploiement d'une logique managériale dans la gestion des activités de soin.

► **Intervenants : Roger SALAMON**, Président du Haut Conseil de la Santé Publique, professeur de santé publique, directeur honoraire de l'Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (ISPED) ; **Antony GALABOV**, Professeur en sociologie, département des sciences politiques, Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie) ; **Naja Vucina PEDERSEN**, Ph.D. Fellow, department of Society and Globalisation, Roskilde University ; **Kerstin KOLAM**, Assistant professor, Umea University (Suède)

Intervention des « Grands témoins »

- Débat avec la salle -

13h00 : Buffet offert par la Région Limousin

14h30 Table ronde n°2 : Le financement des politiques publiques de santé en Europe : rationalité économique vs cohésion sociale ?

Le cœur des débats sur l'avenir des politiques publiques de santé en Europe porte sur le croisement problématique entre, d'une part, les modalités de financement d'une politique ou d'un projet santé pour la population d'un Etat ou de l'Union Européenne, et, d'autre part, les enjeux de cohésion sociale. La question du financement des politiques publiques de santé pose également la question de son articulation avec le principe de libre circulation en Europe : peut-on envisager des politiques de santé transfrontalières ?

► **Rapporteur : Anne-Sophie GINON**, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Ouest Nanterre la Défense (France)

► **Co-rapporteur : Patrick BRENNER**, Administrateur hors classe, Conseil Régional d'Ile-de-France

- Table ronde animée par un journaliste de la Gazette des communes, des départements et des régions -

Cette deuxième table ronde sera l'occasion d'examiner la question des enjeux budgétaires et financiers auxquels les politiques publiques de santé en Europe sont exposées ainsi que les réponses proposées pour y faire face.

► **Intervenants : Jean-Marie DEVEVEY**, Chargé de mission santé et cohésion sociale, Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) de Franche-Comté (France) ; **José SOTO BONEL**, Directeur-manager de l'Hospital Clínico San Carlos (Communauté Autonome de Madrid – Espagne) ; **Frédéric PIERRU**, Chargé de recherche CNRS- IRISSO, Université Paris-Dauphine (France) ; **Gennaro TERRACCIANO**, Professeur de droit administratif, Université des études de Naples II (Italie) ; **Jana STRANGFELDOVA**, Chercheur, département d'économie publique de la Faculté d'Economie, Université Matej Bel de Banska Bytrica (Slovaquie)

Intervention des « Grands témoins »

- Débat avec la salle -

16h00 Table ronde n°3 : Les territoires des politiques publiques de santé en Europe : programmation et efficacité publique.

L'ensemble des Etats européens, quel que soit leur modèle d'organisation territoriale, sont confrontés à la question de l'identification d'un territoire pertinent de programmation en matière d'activités sanitaires : existe-t-il en Europe une convergence vers l'identification d'un échelon pertinent de programmation ? Ces questions invitent à essayer de définir les critères de détermination de l'offre de soins, d'implantation des infrastructures hospitalières, d'investissements publics en matière de santé publique. Le thème du ou des territoire(s) de santé publique conduit également à s'interroger sur le rôle des collectivités territoriales dans la définition et la mise en œuvre des politiques de santé publique ainsi que sur le rôle de la planification sanitaire dans l'aménagement du territoire.

► **Rapporteur : Nathalie MARTIN-PAPINEAU**, Maître de conférences en sciences politiques, directrice de l'institut de droit social et sanitaire, Université de Poitiers (France)

► **Co-rapporteur : Jean-Marie DEVEVEY**, Chargé de mission santé et cohésion sociale, Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR) de Franche-Comté (France)

- Table ronde animée par un journaliste de la Gazette des communes, des départements et des régions -

Cette troisième table ronde aura pour objet de s'interroger sur l'identification des territoires pertinents en Europe concernant les activités de soins et d'identifier de quelle manière l'objectif de cohésion territoriale est, dans ces modèles d'organisation, pris en compte.

► **Intervenants** : **Viviane BAYAD**, Responsable du pôle santé, CNFPT – ENACT de Nancy ; **Graham GARBUTT**, BSc BArch MA, Visiting Professor, Governance and Development, Faculty of Environment and Technology, University of the West of England, Bristol (Royaume-Uni) ; **Ewald EISENBERG**, Professeur à la Fachhochschule et à l'Euro-Institut de Kehl (Allemagne) ; **Pierre GAUTHIER**, Inspecteur Général des Affaires Sociales, ministère de la santé et des sports (France) ; **Bernadette PAILLER**, Conseiller médical, Agence Régionale de Santé du Limousin (France) ; **Patrice DUBREIL**, Chargé de mission projet régional de santé, Agence Régionale de Santé du Limousin (France) ; Un représentant du Conseil régional du Limousin (France)

Intervention des « Grands témoins »

- Débat avec la salle -

17h30 **Intervention de Madame Bernadette VERGNAUD**, Députée européenne, vice-présidente de la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs

18h00 **Rapport de synthèse** : **Hélène PAULIAT**, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), vice-présidente de l'Université de Limoges, présidente du conseil scientifique d'EUROPA.